



**Première réunion du groupe de travail à composition non limitée d'États parties
chargé d'élaborer un Code de conduite, une Déclaration de principes déontologiques
ou un texte équivalent (en conformité avec la Résolution 22 GA 10)**

**16 février 2021
12h00 – 15h00 (heure de Paris, UTC+1)
Réunion en ligne**

ORDRE DU JOUR

12h00	Ouverture de la réunion par la Directrice du Centre du patrimoine mondial
12h05	Remarques, par le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Culture
12h15	Election du Président, du Vice-Président et du Rapporteur du groupe de travail à composition non limitée d'États parties
12h30	Informations contextuelles, par la Directrice du Centre du patrimoine mondial
13h00	Questions et réponses
13h45	Calendrier du groupe de travail à composition non limitée d'États parties
15h00	Clôture de la réunion